



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 22 octobre 2019

Compte-rendu

COMMUNE DE SAINT-VÉRAND

Département de l'Isère

<p><u>Nombre de conseillers :</u></p> <p>☒ En exercice : 19 ☒ Présents : 15 ☒ Pouvoir(s) : 2 ☒ Votants : 17</p> <p><u>Date de convocation :</u></p> <p>15 octobre 2019</p> <p><u>Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission en préfecture le</u></p> <p>23 octobre 2019</p> <p><u>Et de la publication le :</u></p> <p>23 octobre 2019</p>	<p>L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard EYSSARD, Maire.</p> <p><u>Présents :</u></p> <p>Mesdames Dominique UNI, Claude MULLER, Monique FERRIEUX, Muriel GAIFFIER, Brigitte HATAMI-ALAMDARI, Monique LARGOT.</p> <p>Messieurs Bernard EYSSARD, Olivier GAILLARD, Jean-Philippe GORON, Georges BELLO, Michel CHANCY, Patrick GIROUD, Hubert MOTTET, Bernard MUZELIER, Yves PELLOUX-GERVAIS.</p> <p><u>Ont donné procuration :</u></p> <p>Stéphane TOURNOUD donne pouvoir à Monique LARGOT, Nicole MENUUEL donne pouvoir à Olivier GAILLARD.</p> <p><u>Absents :</u> Farah HASSAN, Florence RICHARD.</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Bernard MUZELIER</p>
---	--

2019-37 - Création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe au 1^{er} décembre 2019

Le Conseil Municipal a compétence pour créer les différents emplois de la mairie, après l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de l'Isère.

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des ressources humaines, explique qu'un agent actuellement au grade d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps non complet 32 heures hebdomadaires remplit les conditions pour accéder au grade d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création du poste d'adjoint technique principal territorial 1^{ère} classe à temps non complet 32 heures hebdomadaires à partir du 1^{er} décembre 2019 et de supprimer le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, après avis du Comité Technique Paritaire.

2019-38 – Création d'un poste d'adjointe technique au 1^{er} février 2020

L'agent, au grade d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe, a fait valoir ses droits au départ à la retraite au 1^{er} février 2020. Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des ressources humaines, explique qu'il convient de procéder au remplacement de cet agent avec la création d'un poste d'Adjoint Technique à temps complet 35 heures hebdomadaires à partir du 1^{er} février 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de ce poste d'adjoint technique territorial détaillé ci-dessus.

2019-39 – Budget communal 2019 - Décision modificative n°3

Au cours de l'année 2019, les agents des Services Techniques ont effectué de nombreux travaux d'aménagement et de rénovation. Ces travaux comme les heures effectuées sont payés en fonctionnement mais peuvent être considérés comme de l'investissement.

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des finances, explique que les sommes allouées lors du budget primitif ne sont pas suffisantes pour basculer ces sommes du fonctionnement à l'investissement. Il est donc nécessaire de prendre la Décision Modificative n°3 afin d'affecter les crédits nécessaires au chapitre 042 – Opérations d'ordre entre les sections en recettes de fonctionnement et au chapitre 040 – Opérations d'ordre en dépenses d'investissement selon le tableau détaillé ci-dessous :

<u>FONCTIONNEMENT</u>				
<u>Comptes</u>	<u>Désignations</u>	<u>Section</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Montant</u>
7482	Compensation perte taxe additionnelle des droits de mutations	Recettes	74	- 20 000.00 €
722	Immobilisations corporelles (travaux en régie)	Recettes	042	+ 20 000.00 €
<u>INVESTISSEMENT</u>				
<u>Comptes</u>	<u>Désignations</u>	<u>Section</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Montant</u>
020	Dépenses imprévues	Dépenses	020	- 11 000.00 €
2112	Terrains de voiries	Dépenses	21	- 9 000.00 €
2312	Immobilisations en cours – Terrains	Dépenses	040	+ 5 000.00 €
2313	Immobilisations en cours - Constructions	Dépenses	040	+ 7 500.00 €
2315	Immobilisation en cours – Installations techniques	Dépenses	040	+ 7 500.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la Décision Modificative n°3 du Budget 2019 Commune.

2019-40 – Prolongation de la convention de mise à disposition à titre gratuit de la maison paroissiale

Jean-Philippe GORON rappelle la délibération 2016-09 du 22 mars 2016, valant convention, qui mettait à disposition à titre gratuit la Maison Paroissiale, devenue Mixage Café, auprès du CCAS de Saint-Vérand jusqu'au 31 décembre 2019.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la prolongation de la mise à disposition de la Maison Paroissiale, devenue Mixage Café, auprès du CCAS de Saint-Vérand jusqu'au 31 décembre 2020, afin que cette mise à disposition soit en cohérence avec l'agrément *Espace de Vie Sociale* de la CAF 38.

Questions et informations diverses

Travaux (Olivier GAILLARD)

Mi-novembre 2019, la clôture autour du stade Varloteaux sera posée.

L'entreprise Chambard a effectué le programme annuel de travaux sur la voirie communale. Par contre, ceux de l'Entrée Nord ne sont pas terminés, ce qui ne permet pas de solder la subvention.

Entre le 16 et le 18 octobre dernier, l'élagage des arbres des propriétés privées, présentant un danger sur la voie publique, a commencé. Cependant, il y aura des tronçons qui seront à la charge de la commune, notamment du côté de la Cumane pour que l'ensemble des travaux ait un aspect cohérent.

Une date pour une prochaine commission travaux sera proposée début novembre.

Etude énergétique du SEDI (Jean-Philippe GORON)

Pauline AUSSENAC, du SEDI, a conduit une étude sur les dépenses énergétiques des bâtiments et de l'éclairage publics de 2014 à 2018. Elle a présenté le bilan en août 2019.

Les consommations ont baissé de 6%, grâce notamment au programme d'amélioration de l'éclairage public et le remplacement du fioul par du propane. Il reste deux points principaux à améliorer :

- ⊗ Réglage des systèmes de régulation du chauffage, bâtiments des écoles, cantine et Zébulon, notamment pendant les week-end et vacances scolaires
- ⊗ Isolation de la cantine scolaire et du Mixage Café.

De nouveaux relevés de température seront effectués cet hiver.

Nouveau cimetière (Monique LARGOT)

Le nouveau cimetière étant à aménager, il s'agit maintenant d'aménager les équipements collectifs notamment le colombarium. Martine LAPIERRE, Camille MIACHON et Eric ODOIT ont travaillé sur le sujet avec Monique LARGOT pour amener des propositions. Le choix pourrait se porter sur des cavurnes pour répondre à une demande actuelle.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de mettre en place 4 cavurnes avec des pierres homogènes et un marquage imposé et 4 cavurnes en pleine terre. La durée de concession sera de 30 ans et fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Fin de la réunion à 22 h 00.